

Participer et gagner · Pour un avenir sans nicotine

Votre classe peut participer à un tirage au sort et gagner un bon d'une valeur maximale de CHF 900. Les bons seront envoyés en mai 2027. Au total, 25 classes du degré secondaire I des cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Fribourg, de Genève, de Lucerne, de Soleure et de Zoug seront tirées au sort.

Conditions de participation au tirage au sort

A. Réaliser des activités de prévention de la consommation de nicotine

Réalisez d'ici à fin mars 2027 au moins deux activités de prévention de la consommation de nicotine. Vous trouverez des idées de cours dans la rubrique «Activités pour la classe». Le nombre d'activités détermine le montant du gain :

2 activités: CHF 200 | 3 activités: CHF 300 | 4 activités: CHF 400

B. Remplir l'auto-déclaration

Remplissez d'ici à fin mars 2027 la brève auto-déclaration destinée aux classes. Le formulaire se trouve dans la rubrique «Auto-déclaration».

Condition pour participer au tirage au sort : vous avez réalisé avec votre classe, d'ici à fin mars 2027, au moins deux activités de prévention de la consommation de nicotine et rempli l'auto-déclaration destinée aux classes.

C. Comment augmenter le gain potentiel

- **Mission de 5 semaines :** pendant cinq semaines, les élèves réalisent chaque semaine une courte tâche de prévention de la consommation de nicotine. Plus la classe accomplit de tâches, plus le gain potentiel est élevé. Grâce à la mission, la classe peut gagner jusqu'à CHF 400 supplémentaires.
- **Quiz :** les jeunes répondent à cinq questions sur la nicotine, les vapes et les cigarettes. Si au moins 80 % des réponses sont correctes, la classe peut gagner CHF 100 supplémentaires.

La préparation de la mission de cinq semaines et du quiz ne prend qu'environ cinq minutes. Vous trouverez toutes les informations dans la rubrique « Challenges ».